

## **LIBERTE, EGALITE, LAICITE.**

Conférence-débat animée par **PIERRE TOURNEMIRE**,  
vice-président national de la Ligue de l'Enseignement.

le 05 septembre 2010 à Château-Thébaud

La laïcité est un thème de débat qui paraît banal. Aujourd'hui, tout le monde se dit laïque. Mais derrière cet accord apparent, il y a des divergences car il n'existe pas de définition exacte de ce mot ce qui permet diverses interprétations.

Mais, paradoxe, c'est au moment où tout le monde semble adhérer que beaucoup disent que la laïcité est menacée.

Pour mieux comprendre, il convient de recadrer cette notion car la laïcité est à la fois :

- I. le produit d'une histoire,
- II. un principe constitutionnel qui définit un cadre juridique permettant de vivre pacifiquement,
- III. une philosophie politique qui permet de lutter contre toutes les formes d'asservissement et contribue à l'émancipation des personnes.
- IV. et il faut tordre le cou à quelques affirmations erronées entendues trop souvent.

### **I. LE PRODUIT D'UNE HISTOIRE.**

Le premier événement qui a légitimé l'amorce d'une réflexion sur le sujet est les guerres de religion. Les divergences entre catholiques et protestants mettant en péril la société française, l'Edit de Nantes est signé afin de définir les conditions d'acceptation, de tolérance.

Bien que ce soit déjà un progrès remarquable, on voit bien les implications et les limites du mot « tolérance ». L'autre est accepté comme un moindre mal, mais cela ne remet pas en cause la supériorité et la légitimité de celui qui tolère et pense détenir la vérité.

Le Siècle des lumières entérine la notion.

Au XIX<sup>ème</sup> siècle, l'avènement de la Seconde République est salué par l'Eglise. On plante des arbres de la liberté que les prêtres bénissent. Il y a donc une sorte de *modus vivendi* qui se prolonge jusqu'au printemps 1848. Avec les insurrections ouvrières et la peur qu'elles génèrent, l'Eglise passe dans le camp de la réaction.

Pour restaurer une République où les citoyens sont maîtres de leur destin, c'est l'affrontement avec l'Eglise catholique.

Mais il s'agit bien d'un conflit politique, qui n'est dirigé ni contre la religion ni contre la foi. Il s'agit simplement de déterminer qui doit diriger le pays : un représentant de Dieu sur Terre ou des représentants issus du peuple et porteurs des valeurs de la Révolution et de la Déclaration des Droits de l'homme et du Citoyen.

C'est à ce moment que l'intelligence et l'habileté d'Aristide Briand (originaire de Nantes) et de Jean Jaurès permettent d'éviter la guerre civile. La loi de 1905 dite « loi de séparation des Eglises et de l'Etat », se présente comme une loi de pacification dans ce conflit violent puisqu'elle instaure une définition du Vivre ensemble autour de valeurs juridiques.

Il a fallu un peu de temps pour qu'elle soit bien acceptée mais, finalement, chaque partie ayant compris qu'elle y trouvait son compte, les esprits se sont finalement apaisés.

## **II. UN PRINCIPE CONSTITUTIONNEL.**

La Laïcité en tant que principe constitutionnel s'appuie sur 4 idées fortes.

### **1. La liberté de conscience.**

L'individu est libre de ses convictions philosophiques, politiques et religieuses. Il peut y adhérer ou en changer. C'est un acte individuel.

### **2. L'égalité.**

Les citoyens sont égaux en droit. Ils ne peuvent être privilégiés ni discriminés en raison de leur appartenance religieuse, philosophique ou politique. Leurs convictions – à condition qu'elles ne soient pas susceptibles de troubler l'ordre public, - doivent être traitées de façon égale et la dignité de chaque individu respectée.

### **3. Le débat démocratique.**

La laïcité doit créer les conditions du débat démocratique. Il faut pouvoir discuter, même avec passion, mais en écoutant l'autre et en admettant qu'il peut avoir raison.

### **4. L'intérêt général.**

Chaque conviction doit être respectée mais la priorité est donnée à l'intérêt général. Ce qui fait le bien de tous est prioritaire sur l'intérêt particulier.

Conséquence :

Il convient de bien distinguer ce qui relève de l'organisation politique et sociale (décisions relatives au fonctionnement de la société ...) de ce qui relève des convictions philosophiques, politiques et religieuses. Il convient donc de bien séparer les Eglises et l'Etat, formé de citoyens qui décident de ce qui est bien pour eux et la société, indépendamment de tout magistère.

Ces principes sont acceptés à peu près dans tous les pays démocratiques mais prennent des formes différentes compte tenu de leur propre héritage historique.

Autour de ces idées, on peut construire un monde où vivre ensemble.

## **III. UNE PHILOSOPHIE POLITIQUE**

La laïcité relève d'une philosophie qui en luttant contre les préjugés et toutes les formes de superstition contribue à l'émancipation des personnes.

L'individu doit être capable d'avoir des certitudes mais aussi de douter. Pour cela, il lui faut chercher l'information dans les livres, les contacts, de façon à développer son esprit critique et se méfier de ceux qui pensent détenir la vérité et veulent l'imposer aux autres.

Il doit aussi être capable de distinguer dans ses idées ce qui relève des convictions, des croyances, de ce qui est scientifiquement prouvé, donc admis par tous à un moment donné.

Enfin, il ne doit pas être enfermé dans un cadre rigide lié à ses origines mais pouvoir évoluer en fonction de ses projets.

#### **IV. QUELQUES AFFIRMATIONS COURANTES MAIS ERRONEES.**

##### ***1. La laïcité considère que les religions relèvent de la sphère privée et ne doivent pas s'exprimer dans la sphère publique.***

**FAUX.** Ce peut être irritant, agaçant, mais l'expression de la foi n'est pas interdit. Ne l'étaient pas, d'ailleurs, les sonneries de cloches, les processions ou le port des soutanes.

La laïcité a été inventée justement pour que chacun puisse exprimer ses convictions et ne subisse pas le sort de Galilée ou du Chevalier de la Barre qui avait eu la mauvaise idée de ne pas retirer son chapeau au passage d'une procession.

Aujourd'hui, on trouve irritant que certaines convictions auxquelles nous n'étions pas habitués s'affichent en public. Nous craignons que cela ne remette en cause nos principes.

Or, on peut exprimer publiquement ses convictions à condition de ne pas porter atteinte à l'ordre public, de respecter les lois et les personnes, de ne pas remettre en cause les libertés fondamentales, les acquis sociaux et les avancées législatives (par exemple l'égalité homme-femme).

Il va donc falloir trouver comment accepter que les convictions religieuses s'affichent car elles ont leur place dans l'espace public. La République garantit le libre exercice du culte.

##### ***2. Le respect de l'égalité en droit des citoyens contredit la prise en compte de la diversité des revendications et du fonctionnement communautaire.***

**FAUX.** Notre pays s'est construit dans l'opposition car il a toujours dû composer avec des forces très diverses. De ce fait, la France a tendance à lutter contre les particularismes afin de garantir l'unité nationale, et il lui est difficile de gérer la diversité, à tous les niveaux. (par exemple, nous sommes le dernier pays à avoir accepté que les écoliers écrivent de la main gauche ; dans les derniers pour la prise en compte des sourds-muets ...)

Or les étrangers actuels sur le sol français sont plus typés et se remarquent plus que leurs prédécesseurs, européens du sud ou de l'est. D'autre part, ils acceptent moins facilement de perdre leur identité parce que l'Etat ne joue plus son rôle d'émancipateur et d'ascenseur social.

Comment est-il possible de gérer cette diversité ? Il suffirait de s'appuyer sur quelques principes :

- la diversité est une excellente chose à condition que cela ne nuise pas à l'intérêt général et au fonctionnement de la société . Il faudra donc bien à un moment déterminer ce qui est acceptable et ce qui ne l'est pas.
- On brandit le spectre du communautarisme comme un danger redoutable. Or les solidarités communautaires sont une bonne chose car elles permettent de vivre plus intelligemment ensemble. Encore faut-il éviter que ce communautarisme ne conduise à des enfermements communautaires dont les individus n'ont plus la

liberté de sortir car alors s'y instaure la loi du milieu qui n'a plus rien de commun avec les lois de la République.

### ***3. La République a imposé la laïcité aux catholiques, elle devrait faire de même avec les Musulmans.***

**FAUX.** La laïcité n'a pas été imposée aux catholiques. L'intelligence de J. Jaurès a été de permettre aux catholiques de faire évoluer l'Eglise de l'intérieur. Avec le temps, les catholiques ont compris que les lois de 1905 ne constituaient pas une interdiction d'exprimer leur foi mais proposaient une solution pour vivre intelligemment avec les autres.

C'est la liberté - et non la contrainte- qui a permis de gagner la paix avec l'Eglise catholique. Il en sera de même avec la religion musulmane car, on peut, par une loi, interdire le port de tel ou tel vêtement, de tel ou tel comportement, mais on ne peut pas faire changer la mentalité. La seule solution démocratique consiste à faire progresser ce que les gens ont dans la tête en pratiquant un travail de fond, par l'action en commun, le débat, l'éducation.

### ***4. La Laïcité est une exception française.***

**FAUX.** La Laïcité étant le produit d'une histoire, comme il y a eu en France une opposition forte, il a fallu aller plus au fond du problème pour le régler.

Mais notre modèle n'est pas unique. Tous les pays démocratiques ont une forme de laïcité et nous avons beaucoup à apprendre des pays étrangers par rapport à la gestion de la démocratie et du pluralisme.

La Laïcité n'est pas menacée à l'échelle européenne mais elle ne sera réponse que si nous savons apporter les conditions favorables à son émergence et si, ne nous considérant pas comme seuls détenteurs de la vérité, nous acceptons le débat.

## **CONCLUSION**

En démocratie, on ne peut pas dissocier :

- la Liberté, qui permet aux citoyens de se déterminer par eux-mêmes,
- l'Egalité, qui s'oppose à la discrimination en fonction des origines,
- la Fraternité, sans laquelle on ne peut pas vivre en démocratie mais qui est un acte individuel, impossible à décréter.

La Liberté sans l'Egalité et la Fraternité, c'est la loi de la jungle, le plus fort qui gagne.

L'Egalité sans la Liberté et la Fraternité, c'est la porte ouverte à toutes les dictatures.

La Fraternité sans la Liberté et l'Egalité, c'est la compassion. Elle ne permet pas d'aller vers la justice sociale.

La Laïcité rassemble et donne une perspective à ces trois termes.

La République, pour être laïque, doit être démocratique et sociale.

La Laïcité doit être porteuse de Liberté, d'Egalité et de Fraternité pour permettre d'agir ensemble et de construire un monde meilleur.

## **QUELQUES ELEMENTS DU DEBAT.**

### **I. Retour sur le titre annoncé de la conférence : Liberté, Egalité, LAICITE.**

Ce pays va mal parce qu'il n'y a plus de fraternité ni de prise en compte de la différence donc d'altérité. Notre président-même stigmatise certains types de population et met en avant l'échec de la politique d'émigration. Or cet échec prouve bien que, quelle que soit la législation, on n'a pas réglé le problème. Ce n'est pas en interdisant la burqa qu'on va changer le point de vue des femmes qui la portent, volontairement ou non.

La seule solution réside dans le vivre ensemble : c'est en faisant des choses ensemble (du foot ... ) qu'on fera évoluer les mentalités d'où le rôle important des associations comme facteur de cohésion.

La fraternité est ce qui doit être mis en avant, sans oublier la liberté et l'égalité. On ne peut pas faire l'impasse sur cette notion clé et le titre n'aurait pas dû l'écarter.

La Laïcité, quant à elle, fédère le tout, lui donne un sens, et permet que les différentes convictions soient prises en compte.

### **II. Crainte par rapport à l'absence de formation des futurs enseignants.**

Eddy Khaldi dans son livre « Main basse sur l'école » met bien en évidence le projet global de démantèlement programmé de l'école. Le projet avance : récemment, s'est montée une fondation (avec les avantages fiscaux inhérents) destinée à créer des établissements privés.

Les raisons de choisir l'école publique ou privée ont fondamentalement changé. En 1960, il s'agit d'un choix idéologique entre l'école de la République et ses valeurs et l'école privée catholique et ses propres valeurs. Mais actuellement, les enseignants sont les mêmes, les programmes sont identiques, les normes relèvent du même dispositif.

Il ne s'agit donc plus maintenant d'un choix idéologique mais d'un choix de service : école plus proche, de meilleure réputation, ayant tel avantage sur le plan de la restauration ou des options...

Ce n'est plus l'aspect religieux qui est mis en avant mais l'aspect de ségrégation. Les parents choisissent l'école privée pour éviter la cohabitation de leur enfant avec tel ou tel type de population.

Ce type d'école va totalement à l'encontre de l'unité nationale. Les pouvoirs publics mettent en difficulté l'école publique.

La réduction des adultes dans les écoles (enseignants, assistants d'éducation, assistantes sociales...) va dans le même sens.

La suppression des Instituts de formation ( IUFM) est une régression catastrophique. Il ne suffit pas d'être un brillant universitaire pour être un bon pédagogue. La formation est indispensable. Meirieux s'inquiète et prédit : « D'ici le mois de décembre, ces enseignants [ les nouveaux qui débutent sans formation] seront réduits à la dépression ou à la répression ».

Cette formation est d'autant plus indispensable que certains établissements sont devenus des ghettos très difficiles à appréhender surtout par de jeunes enseignants sortant tout juste de leur cursus universitaire.

Il serait urgent de prendre le sujet à bras le corps car donner la priorité à l'éducation c'est créer les meilleures conditions pour le monde de demain.

### **III. Et la suppression des anciennes écoles normales ?**

Leur suppression déjà bien regrettable est aggravée par la réforme actuelle.

Les normaliens entraient à l'Ecole Normale en 2<sup>nd</sup>e, passaient leur bac, et avaient une année supplémentaire de formation pour pouvoir enseigner en primaire. Beaucoup d'enfants d'ouvriers, de paysans, des années 40 ont suivi ce cursus et l'école a bien fonctionné car les élèves qui étaient confiés à ces enseignants étaient du même milieu ; leur bain culturel était identique.

Aujourd'hui, la formation est supprimée et remplacée par une exigence de diplômes à bac + 5, le master. Combien de jeunes issus des milieux modestes pourront-ils accéder à cette formation longue et coûteuse ? Peu. En revanche, les enfants de milieu aisé le pourront et trouveront dans leurs classes – sans formation préalable- des enfants issus d'un milieu complètement différent avec lesquels ils ne partagent rien. On remarque de même que ce sont de plus en plus des femmes de cadres supérieurs qui pratiquent l'enseignement ... comme métier d'appoint et non par vocation.

### **IV. Comment faire pour que les parents se sentent concernés par les problèmes de l'Ecole ?**

Nous étions habitués à un fonctionnement à base d'affiches, d'invitations dans le journal, etc. Cela ne marche plus. Les jeunes ne rentrent plus dans nos modes de pensée. Ils ont des modes de communication différents (SMS, Face-book...) mais on voit bien que, lorsque cela les intéresse, ils sont capables de se mobiliser très vite. A nous de trouver les formes adaptées.

Par ailleurs, ils ont tendance à faire des choses mais l'importance du groupe qui œuvre ensemble leur échappe. Là aussi, il faut peu à peu leur faire prendre conscience de l'intérêt du travail en commun.

Enfin, le dévouement consenti à une cause quelle qu'elle soit, avec les contraintes afférentes, est une notion désuète et dépassée dans un monde qui s'est éloigné de la religion et de ses promesses et qui, souvent, ne croit plus en la possibilité d'un monde meilleur.

Il faut réinventer une approche qui obtienne l'adhésion des nouveaux militants, en mettant en avant la notion de plaisir dans l'œuvre en commun plutôt que la notion de nécessité et de difficulté.

Compte-rendu Françoise SIMON,  
présidente Amicale Laïque de Château-Thébaud

Amicale Laïque



de Château-Thébaud